

REVUE DE PRESSE



05 AVRIL 2016

> 18 AVRIL 2016



Les années 80 prisées par les ados



Les jeunes rassemblés pour le spectacle de la soirée.

Une trentaine de jeunes du territoire Moselle et Madon a organisé une soirée sur le thème des années 80. La plupart d'entre eux se retrouvent régulièrement dans le cadre du projet mutualisé d'accompagnement des jeunes sur plusieurs communes : Bainville-sur-Madon, Frolois, Maizières, Pierreville, Pulligny, Viterne, Xeulley, Chaligny, Flavigny-sur-Moselle, Messein, Sexey-aux-Forges, Thélod, piloté par la CCMM.

L'idée de cette soirée est née des jeunes de Sexey, inspirés par leurs parents faisant partie de la génération 80. Cela leur a permis de rencontrer beaucoup d'autres jeunes du territoire. Dès le matin, 5 d'entre eux avaient fait les courses, décoré la salle, élaboré le repas et préparé les animations de

la soirée : quizz musical, blind test, jeux questions-réponses sur les années 80, concours de danse.

Tous avaient joué le jeu, venus pour la plupart grimés et déguisés aux codes de cette époque. Les ados étaient ravis de faire la fête ensemble. Ils vont pouvoir l'être à nouveau bientôt mais sur un tout autre programme pendant les vacances de printemps : un chantier de nettoyage du sentier des anciens à Sexey et diverses animations sur d'autres communes : futsal, jeux de société, initiation boxe, danse, confection de bonbons, création de produit cosmétiques, beach-volley, tir à l'arc, confection de cupcake, badminton...

Comptines et marionnettes



Les enfants évoluent librement.

Jeudi dernier, une douzaine d'enfants, âgés de 1 à 3 ans, ont participé à l'animation proposée par Céline et Marie, accompagnées par Sophie, toutes trois animatrices du Relais Assistante Maternelle « Le Fil d'Ariane ». Les enfants ont d'abord évolué librement dans la salle et ont profité des jouets et des jeux mis à leur disposition. Puis ils se sont regroupés pour un temps plus calme d'écoute au cours duquel ils ont participé à des petites comptines et des jeux de marionnettes. Ensuite, les animatrices ont mis en place deux ateliers pour développer la motricité fine : une activité gommettes de toutes les couleurs et une

activité d'éveil musical avec des ustensiles de cuisine. Tous les enfants, petits et grands, ont apprécié cette nouvelle matinée ludique.

La cuisine du Moyen-Âge, haute en saveurs



On s'affaire à la préparation de la soupe aux fèves.

Dès la porte de la salle polyvalente franchie, il flottait dans l'air des senteurs alléchantes mais inhabituelles. « Ce sont les épices que nous avons intégrées dans nos recettes », explique Philippe Masson, grand maître queux de l'atelier qu'il proposait ce samedi matin sur la cuisine du Moyen-Âge.

Banquet médiéval

Huit personnes s'étaient inscrites pour cet exercice pas ordinaire, censé rassasier 35 convives devant participer au banquet médiéval prévu dans la soirée. Cette festivité était prévue dans le cadre du cycle sur le Moyen Âge proposé par la Filoche et prise en charge par les bénévoles de la bibliothèque de Maron. Philippe Masson, professeur à l'IUT de Brabois, dans la spécialité Histoire de l'alimentation, tenait à assurer une réplique au plus juste des recettes en cours à l'époque. Il s'inspirait pour ce faire du livre « Fêtes gourmandes au Moyen Âge », de Jean-Louis Flandrin et Carole Lambert.

C'est ainsi qu'à une table de travail, Catherine, Corinne et les deux Michel épluchaient des fèves pour une soupe, devant être associée à des pommes et des figues, qu'Anne-Marie était en train d'éplucher. Plus loin, Annie préparait des pâtés aux champignons tandis que son amie, Martine, confectionnait une « porée », préparation à base de porc, d'amandes et de poireaux ; le tout relevé d'épices comme le gingembre, la sauge, la muscade, la cannelle... qui chatouillaient agréablement le nez. A la cuisine, Jacqueline s'affairait à la confection de panais au caramel parfumé au gingembre. Philippe régentait tout ce petit monde, surveillant la cuisson d'un plat, vérifiant la composition d'une préparation, s'activant pour que la moitié du repas du soir soit déjà prêt avant d'accueillir l'après-midi un autre groupe de personnes devant assurer l'autre moitié.

Restait à réaliser le dessert, des « darioles », sorte de tarte au flan aromatisée de cannelle. Sûr que tous ces mets originaux ne manqueraient pas de satisfaire les invités au banquet du soir.

Maron : la gastronomie médiévale à l'honneur



Soirée animée par une troupe immergée dans le Moyen Age.

Une musique aux sonorités médiévales se faisait entendre depuis le haut du village samedi. Elle était produite par un groupe de musiciens, semblant tout droit sortis du Moyen Age. Cette formation, faisant partie de l'association Historica Tempus, était chargée ce soir-là d'accueillir les invités au banquet qui se tenait à la salle polyvalente. Munis d'instruments de l'époque, ils allaient mettre les arrivants tout de suite dans l'ambiance. Une grande table dressée en forme de U et recouverte de nappes aux armes du Seigneur

des lieux, attendait les convives venus du village et des alentours. Des grandes bannières, armures et costumes complétaient le décor. Toute une équipe de serveurs, de dames d'honneur et de gentilshommes étaient déjà sur place en costumes chatoyants accueillant les invités, parés eux aussi parfois de somptueux vêtements. Le repas fut annoncé par Claude Saunders, qui en livra les secrets : « Tous les mets servis ce soir ont été confectionnés aujourd'hui sous la conduite d'un expert, Philippe Masson, par une équipe de bénévoles selon les recettes de l'époque... ». Gérard Cruzier, de l'association Connaissance de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, en grand maître de cérémonie, encouragea vivement les hôtes à profiter de la soirée qui allait être agrémentée de distractions dignes de l'époque : musiciens, jongleurs, poésie, danse, présentation d'armes... Des senteurs épicées venant de la cuisine achevèrent de convaincre les invités.

Dimanche 10 avril 2016 / Neuves-Maisons

Une bonne récolte pour les moissonneurs de l'emploi



Des dizaines d'offres d'emploi étaient affichées et mises à disposition des demandeurs d'emploi.

Ce sont plusieurs dizaines de demandeurs d'emploi qui ont participé à l'opération « les Moissonneurs de l'emploi », initiée par la Communauté de commune de Moselle et Madon, sous l'impulsion d'Hervé Tillard avec l'aide du Pôle emploi de Vandoeuvre et de la mission de l'emploi du territoire. Si l'heure n'était pas encore au bilan chiffré, le sentiment de réussite était bien au rendez-vous lors de la clôture du projet qui s'est déroulé vendredi sur le site de l'INRS.

Au-delà des résultats, « une belle aventure humaine », sont les mots qui sont revenus régulièrement lors des différentes prises de parole. L'objectif était de recenser le maximum d'emplois disponibles sur le territoire en contactant directement les entreprises en plaçant les demandeurs d'emploi au cœur de l'opération. Pendant plusieurs jours, les chômeurs volontaires, encadrés par une équipe de bénévoles expérimentés, sont allés eux-mêmes frapper à la porte de tous les employeurs du Bassin afin de débusquer l'emploi qui pourrait être pourvu par un des « moissonneurs ». Au départ, la démarche avait de quoi surprendre mais rapidement les avantages sont apparus comme des évidences. En effet, les demandeurs d'emploi, souvent isolés dans leurs recherches, étaient pour cette fois dans une démarche collective qui leur a permis de partager leurs expériences personnelles, de rechercher collectivement des solutions... Et les véritables vedettes de cette rencontre ont été indubitablement les nombreux panneaux qui trônaient dans la salle et sur lesquels on pouvait lire les dizaines de propositions d'offres emplois récoltées lors de la moisson.

Mardi 12 avril 2016 / Maizières

Les bébés font leur show à la résidence Marguerite



Petits et grands autour du tapis à contines.

Pour la seconde fois cette année, le Relais d'assistance maternelle de la CCMM (RAM) décentralisait ses activités. Les résidents de Marguerite étaient ravis d'accueillir à nouveau six enfants, accompagnés par trois nounous et deux animatrices. Sur le tapis à comptines les enfants ont chassé l'ours, chantonné et mimé le grand cerf, une souris verte... aidés par les mamies et papis. Avant de se dire au revoir, le petit goûter préparé par les

animatrices de la résidence fut apprécié par les petits et les plus grands, en particulier le gâteau au citron de Christine.

Mercredi 13 avril 2016 / Neuves-Maisons

Happy Blue Day

La médiathèque de Messein a relevé le défi lancé en janvier par l'association parisienne « Ninoo » d'organiser un yarn bombing, décoration d'un lieu urbain avec du tricot. Il lui fallait réunir le maximum de carrés ou rectangles tricotés ou crochetés en laine bleue (couleur de l'autisme) qui s'est concrétisé par une belle participation lors de la journée du 2 avril à Paris. Une formidable mobilisation des tricoteuses de Xeuilley, Vandoeuvre, Messein, Maron, Richardménil, Pont-Saint-Vincent, Bainville-sur-Madon, Neuves-Maisons, Lunéville, Maizières et Chaligny a permis la réalisation de près de 900 carrés sur les 3.000 reçus par l'association. Ils ont servi à décorer l'espace Basfroï dans le XIe arrondissement de Paris pour le « Happy Blue Day » le 2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Divers ateliers ludiques et créatifs ont été proposés aux enfants autistes ou non toute la journée. A cette occasion, Malabar, partenaire de l'événement, a sorti un chewing-gum bleu avec un beau slogan « Aidons les enfants autistes à sortir de leur bulle ».

L'école de musique E3M en tournée

Dans le cadre de la convention passée avec la communauté de communes Moselle et Madon, l'école de musique E3M est intervenue dans 19 classes d'écoles de Frolois, Pulligny, Neuves-Maisons, Flavigny, Sexey-aux-Forges et Chaligny auprès d'enfants des grandes sections de maternelle jusqu'au CM2. L'idée de ce dispositif est de sensibiliser à la musique et permettre une première approche de la musique aux enfants, cela durant 3 séances dans leurs classes. Les enfants ont ainsi bénéficié des interventions de 4 musiciennes. Ces 3 séances se sont conclues par un concert pédagogique où les enfants de toutes les communes se retrouvent, le temps d'une matinée. C'est la ville de Messein qui accueillait ce concert, à la salle d'Acquêt d'eau, le 31 mars dernier. 13 musiciens (professeurs et élèves) s'étaient réunis pour présenter aux enfants un bel ensemble instrumental, dans leur contexte orchestral. Près de 500 enfants ont assisté à ce concert thématique centré « sur la notion du temps ». Pour permettre l'accueil de tous, ce sont en réalité 3 séances consécutives qui se sont enchaînées devant une assemblée de 170 enfants en moyenne par séance. Les enfants étaient ravis au point même de vouloir pratiquer un instrument à l'issue des séances. Les morceaux joués par l'école de musique font partie d'un spectacle intitulé "A l'heure du temps" qui sera produit par l'équipe de l'école de musique le vendredi 6 mai à 20 h 30 au centre Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons. Il est également possible de croiser l'école de musique Moselle et Madon lors de sa tournée en cours dans les communes. Les réservations sont à faire au secrétariat de l'école de musique.

Tel. 03.83.47.52.34.



COMMUNES

CCMM

Pas d'augmentation des taxes

Lors de la réunion du conseil municipal qui se tenait dernièrement, plusieurs points importants étaient à l'ordre du jour. Il s'agissait, entre autres, de voter les taux d'imposition 2016 et le montant des subventions aux associations.

Après avoir décortiqué les chiffres, recettes et dépenses pour chaque poste, les projets en cours, le maire a proposé pour cette année encore, le gel des taux d'imposition. Mais il ne manquait pas de rappeler que si la conjoncture n'évolue pas, il faudrait, sans doute pour 2017, augmenter quelque peu les taux d'imposition.

Pour citer un exemple : « Si on augmente d'un point la taxe foncière cela rapporte 10 000 EUR.

Les taux 2016 s'élèvent ainsi : taxe d'habitation 8,56 % ; taxe foncière (bâti) 9,79 % et taxe foncière (non bâti) 23,08 %.

Subventions aux associations

Alu du coeur 200 EUR.

Associations des donneurs de sang bénévoles 100 EUR.

Foyer Rural 1 200 EUR.

Resto du coeur de Pont-Saint-Vincent 200 EUR.

Scrap'n photo 250 EUR.

Secours catholique de Neuves-Maisons 200 EUR.

Secours populaire de Neuves-Maisons 200 EUR.

USVM : 300 EUR

CCAS : 3 400 EUR.

Subventions communales

Avant le vote du budget, la municipalité a attribué une subvention pour l'année 2016 à certaines structures communales : 46.700 EUR à l'Association Périscolaire ; 5.400 EUR au Comité des oeuvres sociales du personnel communal ; 4.475 EUR à la coopérative scolaire de l'école élémentaire ; 3.070 EUR à la coopérative scolaire de l'école maternelle ; 2.500 EUR au comité des fêtes ; 1.500 EUR au foyer rural ; 500 EUR à l'ASC (association sportive) ; 400 EUR aux Restos du Coeur ; 250 EUR à l'Harmonie municipale de Chaligny ; 246 EUR au Cercle éducatif et familial ; 155 EUR à l'AMC (anciens combattants) ; 152 EUR au Secours catholique ; 152 EUR au Secours populaire ; 100 EUR à la chorale du Val de Fer ; 51 EUR aux Donneurs de sang ; 50 EUR à ADMR les « Mirabelliers » ; 50 EUR à CLVC ; 50 EUR à DDEN de Meurthe-et-Moselle ; 50 EUR à Radio Déclic.

Les délibérations des élus

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pris plusieurs délibérations.

Fixation des taux d'imposition 2016 : les élus confirment les orientations proposées et fixent les taux d'imposition 2016 suivants : taxe habitation : de 11,93 elle passe à 12,09 % ; foncier bâti : de 13,59 à 13,78 % ; foncier non bâti : de 34,31 à 34,78 %.

Le budget primitif 2016 est adopté et des projets d'investissement sont prévus grâce à l'excédent. Ceux-ci sont essentiellement la rénovation de la salle du conseil désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, la réhabilitation du foyer socioculturel. La sécurisation et la réfection des voiries : rue du Prieuré, rue de l'Ancien-Pont, routes de Frolois et de Pulligny, aménagement de la rue du Doyen Jacques-Parisot. Renforcement de la cohésion sociale.

Le CM donne son accord sur la vente d'une partie des terrains ZV n° 234 et n° 27 d'une superficie de 14a96 au prix de 10 EUR le m2 conformément à l'avis de France Domaine à P. Brune. Cette acquisition permettra de réaliser un parking privatif pour l'activité professionnelle de P. Brune.

Les élus donnent leur accord pour la résiliation du bail rural passé avec Pierre Réveillé sur la parcelle ZM p11 lieudit sur le Méry, suite à l'exploitation des gravières. L'indemnité d'éviction a été fixée d'un commun accord à 48 184 EUR pour 9,5 ha, paiement étalé sur 3 ans.

Le conseil autorise la passation d'un contrat de prêt à usage avec les aboutissants qui occupent un terrain communal. La commission « cadre de vie » est chargée de l'exécution de cette délibération et du suivi.

Le conseil approuve le règlement intérieur et la convention d'occupation de la salle des sports.

Pas de DIA, ni d'action en justice (délégation du maire).

Conseil municipal studieux

Vendredi 8 avril, les élus étaient convoqués pour un conseil municipal dont l'ordre du jour comprenait le vote des taux des taxes locales. Trois absents avaient donné procuration à des collègues.

A approbation des comptes administratifs et de gestion : 2 voix contre et une abstention.

Taux des impôts locaux : ils restent les mêmes pour 2016, malgré de grosses difficultés pour équilibrer le budget : taxe d'habitation : 10,5 %, taxes foncières : sur le bâti 11 % et sur le non bâti 28 %. Voté à l'unanimité

Subventions aux associations : réservées aux seules associations de la commune, Familles rurales 1.500 EUR ; USVM 1.000 EUR. Benoît Dupont interroge : pourquoi la subvention de l'USVM est à la baisse ? (1.500 EUR en 2015) Réponse du maire : « Il faut faire des économies et puis les deux autres communes qui font parties de l'association Maizières et Viterne peuvent peut-être augmenter leur subvention. Bainville assure l'entretien du stade, fournit l'éclairage... ». 10 voix pour, 5 abstentions.

Budget 2016 : 718.396 EUR de gestion et 375.475 EUR d'investissement, avec l'amélioration de l'accessibilité au bâtiment public, l'ancienne mairie, création d'un escalier de secours et d'un ascenseur pour accéder à l'étage ; éclairage public : remplacement des ampoules par des leds économie de 40 % sur la consommation et des coûts de maintenance en baisse. 2 voix contre.

Demande de subventions : pour la réalisation de travaux à l'ancienne mairie. Voté à l'unanimité.

Refacturation de services aux familles : par exemple le prix de la location d'un bus affrété pour un déplacement des enfants sera refacturé aux familles. Voté à l'unanimité.

Convention ENS : entre les communes de Bainville, Maizières, Pont-Saint-Vincent, la CCMM, le conseil départemental et la préfecture, concernant l'aménagement du plateau Sainte-Barbe n'a pas été porté aux votes car de nombreuses questions sont sans réponses. Copie à revoir.

Lundi 11 avril 2016 / Messein

Budget plus aisé sans augmentation des taxes

« On vivait au-dessus de nos moyens. Nous avons réduit nos dépenses et nous n'avons pas souscrit de nouveaux emprunts depuis 2008 », a résumé le maire Daniel Lagrange en soumettant vendredi soir le budget primitif 2016 au conseil municipal. Fallait-il augmenter le taux des taxes ? Une augmentation d'un point aurait rapporté 50.000 EUR de plus à la commune. Sachant que la commune avait déjà un taux plus élevé que les celles de la même importance, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition, dont 14,48 % pour la taxe d'habitation. Après l'adoption des comptes de 2015, le budget pour 2016 a également été adopté à l'unanimité, soit 593.450 EUR en investissement et 1.699.430 EUR en fonctionnement. Toutes les lignes du budget ont été commentées. On note, entre autres, une diminution des frais de combustibles et d'énergie. « Nous avons de la marge pour faire des travaux », a noté le maire. Il y en aura besoin pour financer 165.000 EUR d'assainissement pour financer l'accès à l'usine de potabilisation intercommunale des eaux. Une somme de 75.000 EUR servira à aménager trottoirs et stationnements au début de la rue Sensiquet côté Neuves-Maisons.

Il a également été décidé d'intégrer la régie de l'école de voile dans le budget principal.

Mercredi 13 avril 2016 / Neuves-Maisons

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal a voté les subventions aux associations vendredi soir. Globalement leur montant est « à peu près identique à l'année 2015 », a précisé le maire.

Asso Chemin du Coucou 900 EUR, AQVF 500 EUR, Asso franco-portugaise 2.000 EUR, commerçants du marché 2.000 EUR, club philatélique 300 EUR, Coeur et entretien physique adapté 450 EUR, comité de jumelages 200 EUR, Couleurs du temps 500 EUR, Lorraine-Québec 1.800 EUR, Mieux vivre à la Plaine 1.900 EUR, Terre de liens de Lorraine 500 EUR, Union Saint-Vincent 300 EUR, NM Pêche loisirs 600 EUR, Arts institut 2.100 EUR, club des Arts 800 EUR, Cie de danse MC Deluce 1.200 EUR, majorettes Etoiles de PSV 450 EUR, Extense'art 2.300 EUR, batterie-fanfane 16.000 EUR, Jeunesses musicales de France 3.800 EUR, Livre et l'Histoire 1.000 EUR, Dance et Zumba 300 EUR, Peinture et patrimoine 1.480 EUR, Glaneurs d'histoire 200 EUR, Yaka guitare 700 EUR, les Hollas 200 EUR,

Symphonic orchestra 15.500 EUR, Alu du coeur 500 EUR, Cekeltri 500 EUR, CLCV 1.000 EUR, Fées Minines 5800 EUR, FJEP 21.300 EUR, FJEP AMO 3.150 EUR, Aide aux enfants en difficulté école Louise-Michel 2.100 EUR, coop école Zola 900 EUR. Pour le secteur des sports, les subventions dépendent du nombre de licenciés. On en dénombre au total 2.143 a précisé l'adjoint Jean-Paul Louis. Amicale laïque 39.000 EUR, Billard-Club 650 EUR, Cercle nautique HM 1.320 EUR, cyclo-tourisme 600 EUR, Gladiator's-Club 1.300 EUR, GSNM 17.000 EUR, Karaté 2.000 EUR, NM cyclisme 3.300 EUR, les Pataploufs 1.000 EUR, tennis de table 15.000 EUR, tir à l'arc 2.400 EUR, triathlon 2.700 EUR, Audax 500 EUR.

Autres : Agence du patrimoine industriel et culturel 57.000 EUR, atelier du savoir fer 50.000 EUR, donneurs de sang 450 EUR, FNATH 550 EUR, jeunes sapeurs-pompiers 200 EUR, Ocean 111.000 EUR, Souvenir français 250 EUR.

Subventions pour les sports de haut niveau : 8.300 EUR pour 4 assos et Amicale laïque 14.000 EUR, Gladiator's-Club 400 EUR, GSNM 6.000 EUR, karaté 1.400 EUR, Pataploufs 500 EUR, NM cyclisme 1.500 EUR, tennis de table 15.000 EUR, tir à l'arc 5.400 EUR. Unanimité mais six abstentions du groupe NMD sur le Symphonic orchestra et Ocean.

Mercredi 13 avril 2016 / Viterne

Taux des trois taxes inchangé

Beaucoup de chiffres au dernier conseil municipal.

Compte administratif 2015 : recettes : 1.136.243,74 EUR ; dépenses : 993.912,86 EUR ; excédent : 142.330,88 EUR

Les trois taxes : habitation, 11,18 % ; foncier bâti 13,11 % ; foncier non bâti, 13,38 %.

Subventions : Coop 3 classes + USEP 2.850 EUR ; Union sportive 750 EUR ; Coeur et entretien 100 EUR ; anciens combattants 100 EUR ; divers 2.150EUR ; Familles rurales 300 EUR ; Amicale pompiers 750 EUR ; Amis patrimoine Moselle Madon 1.000 EUR.

Budget primitif 2016 : section fonctionnement 556.230,88 EUR en recette et 556.230,88 en dépenses. Investissement : recettes et dépenses : 244.064,50 EUR.

Le maire est autorisé à procéder à l'achat d'un tracteur d'occasion pour remplacer le tracteur John Deere (15 000 EUR environ).

Les élus décident de supprimer un poste permanent de technicien/ne de surface (23 heures) à compter du 1er juin et de créer simultanément un emploi permanent de technicien/ne de surface (21 heures) ; de créer à compter du 13 avril 2016 et ce jusqu'au 12 avril 2017 un emploi non permanent d'un agent affecté aux services techniques pour faire face à un besoin temporaire d'activité, fixe la durée hebdomadaire à 20 heures, et précise que le Pôle emploi prend à sa charge 85 % de l'indemnité. Le conseil municipal fixe à 1.200 EUR le montant de l'indemnité annuelle allouée à Laurence Fagot, chargée du gardiennage de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2016. Par ailleurs il est accordé un rattrapage de 200 EUR au titre de l'année 2015.

Quartier La Plaine : les habitants face aux élus



Les habitants venus à la rencontre des élus.

Lors de la réunion de quartier du secteur La Plaine, le maire et une délégation ont reçu une quarantaine de riverains désireux de s'exprimer sur les problèmes rencontrés dans le secteur.

En d'introduction, M. Vinchelin a évoqué les prochains travaux prévus : la réhabilitation de la rue du Capitaine Caillon, le restaurant scolaire, la mise aux normes du centre de tir, de la mine du val de fer qui devient un site touristique, de la gendarmerie et du

pôle aquatique.

Outre les problèmes d'incivilités au point central, les habitants ont abordé la question de la circulation, avec les sens interdits non respectés, le rond-point devant l'école court-circuité, les trottoirs trop petits, le manque de passages pour piétons, la vitesse excessive de certains conducteurs ou encore le manque de visibilité à certains panneaux Stop. Le maire a répondu que la municipalité ferait ce qui est de son devoir et que la gendarmerie serait informée.

Autre problème mentionné, celui des bus scolaires qui vont à la piscine et qui ont déjà endommagé certains murs d'habitations ; la solution proposée est de les faire stationner de l'autre côté de la voie ferrée.

Les travaux d'assainissement, dont est responsable la communauté de communes Moselle et Madon, devraient être terminés dans le courant de l'année. Le quartier du Mazot a des soucis avec un nombre croissant de corbeaux, les arbres où ils nichent seront supprimés. Une demande a été faite pour que le chemin derrière la rue des Blancs prés soit goudronné. Cette requête sera étudiée.

Pour terminer, une question sur les tarifs des étangs de pêche a été posée. Ils sont gérés par une société de pêche et sont déjà relativement bas.

Une double enquête sera réalisée dans les jours à venir, elle portera sur les besoins de la jeunesse et des personnes âgées.

Les chiffres du conseil municipal

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire, a adopté les différents comptes et budgets de la commune, après avoir validé le compte-rendu de la réunion du 7 mars dernier, en présence de 11 présents, quatre absents, dont deux pouvoirs.

Compte administratif 2015

En fonctionnement : dépenses 521 163, 87 EUR, recettes : 652 830, 69 EUR + 95 719, 81 EUR d'excédents reportés, soit 748 550,50 EUR, pour un résultat de clôture de 227 386, 63 EUR (excédent).

En investissement : dépenses 263 593, 15 EUR, recettes : 549 364, 57 EUR + 307 887, 36 EUR d'excédents reportés, soit, 857 251,93 EUR, pour un résultat de clôture de 593 658, 78 EUR (excédent), unanimité.

Vote du compte de gestion 2015

Excédent de fonctionnement : 227 386, 63 EUR - excédent d'investissement : 593 658, 78 EUR, résultats en conformité avec ceux de la commune, le conseil valide le compte de gestion de 2015 de la perception.

Vote des taux des contributions directes 2016

Le conseil décide de ne pas modifier les trois taux en 2016 : taxe d'habitation, 10,60 % pour un produit de 98 326 EUR, taxe foncière (bâti), 8,17 % pour un produit attendu de 173 367 EUR, taxe foncière (non bâti), 41,73 EUR pour un produit attendu de 7 762 EUR, soit un total de 279 455 EUR, unanimité.

Vote du budget primitif 2016

Au regard des excédents, au 31/12/2015 de 227 386, 63 EUR, de fonctionnement, de 593 658,78 EUR d'investissement, des crédits nouveaux sont proposés aux élus, le budget primitif 2016 s'établit en fonctionnement : 650 551 EUR en recettes et dépenses, en investissement : 1 343 571 EUR en recettes et dépenses, l'excédent de fonctionnement de 227 386,63 EUR est affecté : en recettes de fonctionnement au compte R/002 pour un montant DE 37 386 EUR, en recettes d'investissement au compte 1068 pour un montant de 190 000 EUR, les restes à réaliser de l'exercice précédent sont, en dépenses d'investissement de 355 000 EUR, en recettes d'investissement de 0 EUR, le budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité.

Dimanche 17 avril 2016 / Neuves-Maisons

Neuves-Maisons : quand le Val-de-Fer s'exprime...



Circulation et problèmes particuliers ont été évoqués

La réunion des habitants du quartier du Val-de-Fer à l'initiative de la municipalité mardi soir a démarré en trombe alors que les bus sont à l'arrêt. Le principal sujet de discussion a été « la suppression brutale de la ligne 503 » qui desservait le quartier et cela « sans concertation » alors qu'elle était « utile à tous », ont assuré les personnes présentes. L'adjointe Sandrine Lambert a freiné la contestation : « Une ligne sera remise en service en septembre. » « Mais où les bus s'arrêteront-ils ? » demande un intervenant,

tandis qu'un autre suggère des bus adaptés aux besoins et non pas surdimensionnés et polluants. «

Faites une lettre à M. Tillard » (NDLR. l'élu responsable des transports en Moselle et Madon), propose l'adjointe. « Mais il ne nous connaît pas », déplore quelqu'un. Ne reste donc plus qu'à créer un comité « associant des délégués du quartier aux décisions » et une réunion, conclut l'adjointe.

Si le maire était absent, le public était plus nombreux que les années précédentes, puisqu'il a fallu ramener des sièges dans la salle de l'école de Bure.

Le conseiller municipal Vincent Ferry a évoqué les travaux sur le carreau de l'ancienne mine de fer qui deviendra un site attractif avec l'ouverture des galeries tous les dimanches à 15 h, la création d'un théâtre de verdure, la sécurisation des accès aux accus avec des garde-corps fabriqués par l'Ecole de la deuxième chance, un espace pique-nique, ce qui oblige aussi à régler la voirie.
